

2440 **LE PRÉSIDENT :**

J'appelle madame Katie Desrochers, s'il vous plaît. Après la présentation de madame Desrochers, il restera madame Marie-Hélène Bossé. Ensuite, la commission va ajourner à demain soir. Bonsoir, Madame! Si vous voulez vous approcher de votre micro qu'on puisse bien vous entendre.

2445 **Mme KATIE DESROCHERS :**

Bonsoir! Est-ce que vous voyez ma présentation?

2450

**LE PRÉSIDENT :**

Tout à fait.

2455 **Mme KATIE DESROCHERS :**

Oui, parfait, excellent. Parce que je ne vous ai pas présenté rien en avance, donc c'est la première fois que vous la voyez. Alors je me présente, Katie Desrochers, je suis une résidente du secteur. J'habite en fait sur la rue André-Laurendeau.

2460

Donc c'est ça, nous, on a acheté notre condo situé sur la rue André-Laurendeau en mai 2015. Les raisons pour lesquelles on a fait cette acquisition-là, en fait, c'est pour la tranquillité des lieux, un quartier résidentiel et familial. Il y avait le parc Jean-Duceppe aussi qui était juste en face, un environnement sécuritaire. La circulation et l'achalandage étaient modérés aussi par rapport aux autres quartiers de Montréal. Donc ça, c'était un plus. C'est un environnement prisé et l'architecture industrielle aussi aux alentours était très intéressante, donc c'était beau. Et aussi le fait qu'il y avait un zonage industriel léger du terrain vacant en face du parc Jean-Duceppe et aussi la hauteur des édifices environnants qui était environ à 16 mètres.

2465

2470 Et bien sûr, il y avait le charme de cette vue sur le mont Royal qu'on a de notre balcon. Donc là c'est sûr que j'ai pris la photo au printemps, c'est encore plus beau l'été. Mais l'été, c'est en fait ma photo d'introduction, mais on voit quand même que l'environnement est très dégagé et qu'on a une vue lointaine.

2475 **LE PRÉSIDENT :**

Vous êtes à quel étage quand vous prenez cette photo-là?

**Mme KATIE DESROCHERS :**

2480

Je suis au troisième étage. Donc à mon sens, c'est compromis par un projet trop ambitieux de près de 300 millions \$. La demande résidentielle est plus que comblée dans les environs, on l'a vu dans les présentations – c'est sûr qu'il y a des choses qui vont être redondantes – donc pour environ 2 000 nouvelles copropriétés qui ont été construites et à venir aussi dans un rayon d'environ un kilomètre, le promoteur propose 540 nouvelles places de stationnement souterrain pour un total de 400 nouveaux condos et 1 500 emplois supplémentaires. Donc comment faire le compte que tout ça va balancer?

2485

La circulation environnante est déjà dense et de plus en plus difficile. Je comprends qu'au niveau de tout ce qui est circulation et des nouvelles que les gens, bon, ne devraient pas utiliser autant leur voiture et tout ça, à mon sens, c'est un peu des beaux vœux pieux parce que bon c'est sûr qu'on vit à Montréal, puis moi personnellement, je travaille au centre-ville, j'ai un voiture. Nous, on est des gros méchants, moi et mon conjoint, on a chacun une voiture, ça fait que ça fait deux voitures pour notre condo et à chaque fois que j'essaie d'avoir des bonnes intentions et d'aller travailler au centre-ville en métro, il y a toujours un bris de métro et ça arrive au moins... Je pense que je ne dure pas plus qu'une semaine sans que ça, ça arrive et je reprends ma voiture. Donc ça, c'est pour mon expérience personnelle.

2490

2495

La sécurité de nos enfants aussi, selon moi, sera compromise en raison de toute cette nouvelle affluence dans un endroit qui est si exigü parce que c'est quand même, le projet qui est

2500

proposé, c'est fermé et ça fait comme une espèce d'îlot qui est fermé sur tout son environnement aussi qui l'entoure.

2505 Je cite ici une copie en fait d'un article qui a paru dans *La Presse*, édition du 13 juin 2016 et avec comme intitulé : « *Le projet ira de l'avant* ». C'est un article qui a été fait par monsieur Yaccarini lui-même, qui est en fait une lettre en réponse suite au mécontentement des gens qui habitaient aux alentours. Alors l'intitulé qui s'appelle « *Le projet ira de l'avant* » donc pour nous, pour moi en fait, le promoteur s'avance sans l'accord de la population à ce stade-ci.

2510 C'est une partie de l'article en question où c'est marqué :

2515 « *Une communauté mobilisée. Le Technopôle Angus est le fruit d'une mobilisation – en fait, c'est les mots de monsieur Yaccarini – de la communauté de Rosemont-La Petite-Patrie après la fermeture des Shop Angus. Depuis sa création, la SDA, organisme à but non lucratif, a préservé le lien privilégié avec la communauté.* »

2520 Personnellement, je ne sens pas ce lien. Le promoteur a déjà dépensé plus d'un million de dollars sur les plans du projet sans consulter la population à ce stade-ci. Donc la consultation publique se passe maintenant et la construction était supposée débiter l'été dernier, si je ne me trompe.

« Les citoyens sont concernés par ce projet. » Ici, je cite une entrevue du maire Croteau au journal *Rue Masson* du 3 juin dernier. Donc on voit ici :

2525 « *Une première opposition à un projet résidentiel. Le maire souligne que c'est la première fois qu'un projet résidentiel fait face à une si solide opposition des citoyens. Le projet voisin sur Mont-Royal n'a fait face à aucune opposition des résidents voisins, ni celui sur Molson face au Parc Pélican.* »

2530 Donc j'ai souligné ici, ça c'est les mots de monsieur Croteau, le maire.

2535 « C'est la première fois qu'on a une opposition alors qu'on a un projet avec un concept  
environnemental unique qui représente tout ce qu'on veut depuis des années. C'est un projet  
exemplaire et c'est le seul qui déraile. Pour les autres projets, on a travaillé très fort pour les faire  
modifier et ils ont passé comme des lettres à la poste sans problème. Quel genre de ville veut-on  
se donner? »

2540 Alors j'ai pris encore une autre photo ici de mon balcon et voici le résultat lorsqu'on fait  
confiance en fait à nos élus. C'est les immeubles bruns qui ont été construits et sur l'autre photo  
aussi on les voit encore un peu de plus près. Donc personnellement...

**LE PRÉSIDENT :**

2545 Sur l'avenue du Mont-Royal.

**Mme KATIE DESROCHERS :**

2550 Exactement, qui est en face du Parc Jean-Duceppe. Et à mon sens, c'est des blocs  
immobiliers bruns, et je m'excuse pour les gens s'il y avait des gens dans la salle qui demeurent  
là, mais sans souci aucun architectural et c'est en face de notre parc. Donc effectivement, les  
gens ne se sont pas prononcés quand ces immeubles ont été construits et voici ce que ça  
donne.

2555 Donc une qualité de vie unique en jeu. Les citoyens ont été attirés dans le quartier par  
une promesse d'obtention des avantages de la banlieue en ville. Un processus de consultation  
nous a été annoncé à minuit moins une afin de contourner un référendum dont la Ville et le  
promoteur ne veulent pas. Ils savent bien que le projet pourrait alors dérailler suite au nombre de  
citoyens mécontents.

2560 Beaucoup de citoyens pensent qu'on ne peut rien faire et que tout est déjà décidé  
d'avance. Ça, on l'a constaté en allant faire du porte à porte puis en discutant aussi avec les  
gens dans le secteur et au parc aussi.

2565      Pouvons-nous croire que tout n'est pas déjà décidé, que la voix des citoyens qui ne veulent pas de ce projet sera entendue et écoutée? Le projet dans sa forme proposée est loin de respecter la trame urbaine environnante et s'intégrer de façon harmonieuse à l'environnement déjà existant car c'est tout notre quartier qui sera transformé par ce projet. J'ai terminé.

**LE PRÉSIDENT :**

2570            Vous complétez?

**Mme KATIE DESROCHERS :**

2575            Oui, c'est terminé.

**Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :**

2580            J'aimerais savoir si – parce que vous avez été assez explicite sur le nombre de projets en développement, de différentes choses qui ont été construites récemment et tout ça, vous avez fait référence à ce que monsieur Croteau a dit dans cet article – avez-vous l'impression que le projet de SDA récolte une accumulation de frustrations qui seraient dues à d'autres projets avoisinants?

**Mme KATIE DESROCHERS :**

2585            Bien, à mon sens, c'est mon avis, c'est pour ça qu'il y a beaucoup de gens qui se prononcent pour ce projet-là.

**Mme ARIANE ÉMOND, commissaire :**

2590            Donc si je vous comprends bien, ce n'est pas nécessairement lié au projet mais comme à l'environnement et à la multiplicité du développement résidentiel que votre secteur a subi.

**Mme KATIE DESROCHERS :**

2595

Bien, on sent le besoin de s'exprimer sur ce que l'on veut et d'être très clair sur ce que l'on veut parce qu'on ne veut pas faire – encore une fois, je parle pour moi – je ne veux pas faire confiance à des élus qui vont penser ce qui est bon pour nous. Puis je pense que c'est pour ça que c'est important d'avoir une voix puis de donner nos opinions à cet effet-là.

2600

**LE PRÉSIDENT :**

Donc en reprenant disons vos propos, si mettons on s'attarde au projet, quelles seraient les modifications que vous suggérez?

2605

**Mme KATIE DESROCHERS :**

En fait, c'est sûr que j'ai fait cette présentation-là mais j'ai été aussi l'initiatrice d'une page qui s'appelle *Avenir Angus*, puis je sais qu'il va y avoir des présentations qui vont être faites dans les autres sessions par rapport à ça. Donc puis là, je savais qu'on ne pouvait pas parler pour deux. Donc il y a beaucoup... Dans le fond, mes recommandations sont incluses dans notre démarche avec *Avenir Angus* qui va vous être proposée.

2610

Moi, j'aimais beaucoup aujourd'hui au niveau de l'école qui était proposée et qui a été discutée. C'est sûr que l'école telle qu'elle est présentée dans le projet, effectivement, je ne trouve pas non plus que c'est un environnement – ça peut peut-être faire comme un peu spécial et tout – mais je ne pense pas que c'est un bel environnement à fournir à des enfants de la façon que c'est. Ça prendrait un plus grand terrain, une plus grande proportion du terrain.

2615

Aussi au niveau de garder le zonage présent aussi, ça me conviendrait, en faisant des services comme justement encore au niveau soit des cliniques ou des choses comme ça.

2620

**LE PRÉSIDENT :**

2625           Donc de maintenir l'affectation emploi qui est actuellement.

**Mme KATIE DESROCHERS :**

2630           Oui, exactement.

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce qu'il y avait d'autres points que vous souhaitez aborder?

2635           **Mme KATIE DESROCHERS :**

Non, ça va.

**LE PRÉSIDENT :**

2640           Non. D'accord. Ça, vous nous dites qu'il y aura des gens que vous avez sollicités, il y a des gens qui vont nous déposer un mémoire spécifiquement qui va donner suite un peu à votre présentation?

2645           **Mme KATIE DESROCHERS :**

Oui, c'est ça, peut-être au niveau plus des solutions puis des choses qu'on aimerait. Donc là, c'est sûr que je ne couvrais pas ça dans ma présentation.

2650           **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Merci beaucoup de votre présentation. Merci beaucoup.

**Mme KATIE DESROCHERS :**

2655

Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT :**

2660

Alors j'appelle madame Marie-Hélène Bossé, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Bossé!

**Mme MARIE-HÉLÈNE BOSSÉ :**

2665

D'abord, je tiens à vous remercier pour l'opportunité de m'exprimer ici ce soir. J'aurais aimé déposer un mémoire écrit mais j'ai manqué de temps malheureusement. Par contre, j'ai pris connaissance de beaucoup de la documentation qui était disponible, donc j'ai plusieurs points à soulever.

2670

A priori, je trouvais le projet très, très intéressant, mais en regardant de plus près, il y a l'enjeu du stationnement pour moi qui est vraiment majeur. Puis je pense que ça peut avoir un impact vraiment important sur notre qualité de vie.

2675

Dans toute la documentation, on insiste beaucoup sur les 540 stationnements mais quand on regarde de plus près, on se rend compte dans le fond qu'il y en a 210 qui sont prévus pour des fins résidentielles. Ça respecte le ratio minimum de la Ville, le 50 %, on est à 52.5. Mais, par contre, dans un secteur qui est aussi familial, j'estime que ce n'est pas suffisant dans le contexte justement de familles.

2680

Puis comme je ne connais pas vraiment ça dans le fond, je suis allée voir sur le site justement de l'OCPM, il y a un autre projet qui fait l'objet d'une consultation en ce moment qui est le 2175 Saint-Patrick. Puis je regardais juste cette proposition-là versus la nôtre, juste pour avoir un point de comparaison. Donc ça, c'est dans le Sud-Ouest.